



## Convocation devant le procureur

Par **hibou02\_old**, le **13/12/2007** à **17:37**

Ayant des problèmes avec une personne employé communal, pour des ramassages de végétaux. Cet personne dit que je l ai insulté de fainéant, de sale handicapé et que je lui casserais la gueule. Il a porté plainte et je suis convoqué devant le procureur, dois je prendre un avocat? si oui puis je avoir les tarifs

Merci